

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 24 décembre 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 15, 16 et 17 décembre 2014

2014 V 328 Vœu relatif au plan de sortie du diesel pour les véhicules de la Ville.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant que la part allouée à l'acquisition de nouveaux véhicules prévue au Budget primitif du Service Technique des Transports Automobiles s'élève en 2015 à 10 millions d'euros et que la Ville de Paris affiche comme objectif dans cette délibération de « réduire le recours aux moyens automobiles » ;

Considérant que cette hausse proposée (pour rappel 8 millions d'euros étaient alloués en 2014) traduit la volonté de la Ville de Paris de poursuivre et amplifier son programme de dédieselisation des véhicules de la Ville ;

Considérant que le remplacement des véhicules diesel est finalisé pour les berlines, qu'il est réalisé pour plus de la moitié pour les fourgonnettes et que des contraintes techniques ralentissent encore le remplacement de certains utilitaires et poids lourds ;

Considérant que l'effort et l'attention de la Ville devront donc désormais se porter sur ce type de véhicules ;

Considérant que pour les poids lourds et certains utilitaires, le recours au GNV constitue aujourd'hui la meilleure alternative au diesel ;

Considérant que le GNV pourra être développé à plus grande échelle si les infrastructures d'avitaillement sont suffisantes et performantes ;

Considérant que les seules stations d'approvisionnement en GNV parisiennes, situées dans les 12e et 13e arrondissements de Paris, risquent d'être impactées par des opérations d'urbanisme ;

Aussi, sur proposition de M. David Belliard, Mme Anne Souyris et des élu-e-s du Groupe écologiste de Paris (GEP),

Demande :

- qu'un calendrier précis de sortie du diesel pour les fourgonnettes, utilitaires et poids lourds soit communiqué ;
- qu'un point soit fait deux fois par an aux membres de la 1ère commission sur les avancements du plan de sortie du diesel ;
- et que les deux stations GNV impactées par des opérations d'urbanisme soient déplacées et non supprimées.